INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE QUALIFICATION CINQ

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 2

OCOM C507.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS DE SERVICE POUR UN OFFICIER DU CADRE DES INSTRUCTEURS DE CADETS (CIC)

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à la réalisation de cette trousse d'autoformation sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-805/PG-002, *Norme de qualification et plan du niveau cinq*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long de la trousse d'autoformation, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Les trousses d'autoformation sont destinées à être complétées par les cadets individuellement. On peut trouver davantage de renseignements sur les trousses d'autoformation dans l'avant-propos et la préface.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de faciliter la leçon.

Photocopier la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

Photocopier le corrigé qui se trouve à l'annexe B, mais **ne pas** le remettre aux cadets.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'autoformation a été choisie comme méthode d'apprentissage pour cette leçon car elle permet au cadet d'examiner les occasions de service pour un officier du CIC, et ce de façon plus détaillée et à son propre rythme d'apprentissage. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu d'apprendre sous la direction d'un instructeur.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets doivent être en mesure d'identifier les occasions de service pour un officier du CIC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent les diverses occasions de service pour un officier du CIC s'ils choisissent de s'enrôler comme officier du CIC. La connaissance de ces occasions leur permettra de prendre des décisions plus sages concernant l'enrôlement et la direction qu'ils souhaitent adopter pour leur service.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INSTRUCTIONS DE LA TROUSSE D'AUTOFORMATION

OBJECTIF

L'objectif de cette trousse d'autoformation est de permettre aux cadets d'identifier les occasions de service pour un officier du CIC.

RESSOURCES

- des trousses d'autoformation, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Fournir aux cadets une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour compléter la trousse d'autoformation.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Remettre aux cadets une copie de la trousse d'autoformation qui se trouve à l'annexe A et un stylo ou un crayon.
2. Accorder 90 minutes aux cadets pour compléter la trousse d'autoformation.
3. Offrir de l'aide lorsqu'un cadet en exprime le besoin.
4. Ramasser la trousse d'autoformation dès qu'un cadet a terminé.
5. Corriger la trousse d'autoformation à l'aide du corrigé qui se trouve à l'annexe B.
6. Offrir une rétroaction au cadet et indiquer s'il a ou non complété l'objectif de compétence (OCOM).
7. Redonner la trousse d'autoformation complétée au cadet pour qu'il puisse la consulter plus tard.
8. Une fois la trousse d'autoformation complétée, inscrire le résultat dans le journal de bord du cadet et dans le dossier d'instruction du cadet.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La réalisation de la trousse d'autoformation par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OBSERVATIONS FINALES

La décision de servir dans les Forces canadiennes (FC) ne doit pas se prendre à la légère. La décision de servir comme officier du CIC peut être prise plus facilement en déterminant les différentes façons dont les officiers CIC sont employés.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-194 OAIC 23-01, Directeur - Cadets 6 (2007). *Recrutement / enrôlement - Officiers du cadre des instructeurs de cadets (CIC)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-195 OAIC 21-03 Directeur - Cadets 2 (2007). *Effectifs, priorité de dotation et nombre autorisé de jours rémunérés des corps ou escadrons de cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-196 OAIC 23-11, Directeur - Cadets 6 (2007). *Instructeur de cadets appuyant sans rémunération les activités des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-197 OAIC 23-10, Directeur - Cadets 2 (2006). *Possibilité d'emploi dans la réserve – Processus de sélection*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-198 Ministère de la Défense nationale. (2009). *Reserve service opportunities*. (2006). Extrait le 29 octobre 2009 du site http://www.cadets.ca/employment-emploi.aspx

A0-199 Ministère de la Défense nationale. (2009). *Cadre des instructeurs de cadets*. (2006). Extrait le 29 février 2009 du site http://www.vcds-vcemd.forces.gc.ca/cic/index-fra.asp

A1-066 OAIC 31-03 Directeur – Cadets, Officier supérieur d'état majeur des cadets de la Marine. (2008). *Aperçu du programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-031 OAIC 40-01 Directeur – Cadets, Officier supérieur d'état majeur des cadets de l'Armée. (2009). *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A3-029 OAIC 51-01 Directeur – Cadets, Officier supérieur d'état-major des cadets de l'Air. (2009). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets (CIC)



SECTION 1 : NORMES D'ENRÔLEMENT AU CIC

SECTION 2 : OCCASIONS DE SERVICE AU CORPS DE CADETS OU À L'ESCADRON

SECTION 3 : OCCASIONS DE SERVICE RÉGIONALES

SECTION 4 : OCCASIONS DE SERVICE À UN CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ (CIEC)

SECTION 5 : OCCASIONS DE SERVICE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 1

NORMES D'ENRÔLEMENT AU CIC

L'IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE DES GROUPES PROFESSIONNELS MILITAIRES (ID SGPM) DU CIC

Le CIC est une branche du personnel des Forces canadiennes (FC). En 2009, il célèbre son 100e anniversaire et devient l'une des plus vieilles composantes des FC. Chaque membre des FC occupe un poste ou un métier et les officiers du CIC ne font pas exception à la règle. Un code d'identification est attribué à chaque métier. L'ID SGPM des officiers du Cadre des instructeurs de cadets est 00232-01 pour les officiers de l'élément Marine, 00232-02 pour les officiers de l'élément Armée et 00232-03 pour les officiers de l'élément Air.



Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, Drapeau de la Branche du CIC. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/content-contenu.aspx?id=80615

Figure A-1 Le Drapeau de la Branche du CIC

Le CIC est la branche du personnel des FC la plus importante dont le nombre atteint plus de 6 000 membres. Les officiers du CIC, à titre de membres des FC, relèvent de l'autorité de la *Loi sur la Défense nationale*, la loi qui régit les forces militaires du Canada, et sont assujettis aux mêmes règles et règlements que tout autre membre de la force de réserve ou de la force régulière. Cette obligation de faire preuve d'une conduite exemplaire est importante, puisque dans de nombreuses communautés canadiennes, le personnel du CIC peut être le seul personnel en uniforme des FC, et à ce titre, être représentatif de l'ensemble des FC.



Certains de vos amis se sont-ils enrôlés au CIC?

_____
_____
_____
_____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SERVICE D'ADMINISTRATION ET D'INSTRUCTION DES ORGANISATIONS DE CADETS (SAIOC)

Les FC sont composées de deux forces principales : la force régulière et la force de réserve. La force régulière (F rég) est constituée de membres à plein temps des forces militaires du Canada. La force de réserve est constituée de membres qui, bien qu'encore membres des forces militaires, servent à temps partiel. La force de réserve est constituée de la première réserve (P rés), de la réserve supplémentaire (Rés Supp), des rangers canadiens et du SAIOC. Les membres de la P rés sont formés à des occupations semblables à celles qui sont disponibles aux membres de la F rég. La Rés Supp sert de liste d'attente de membres des FC récemment libérés qui peuvent, en cas d'urgence d'ordre national ou en cas de besoin opérationnel, être rappelé au service actif. Les rangers fournissent une présence militaire dans les communautés isolées et côtières du Canada. Leurs membres sont formés pour jouer un rôle unique en étant les yeux et les oreilles des FC dans ces régions. Le SAIOC est constitué de membres du CIC, de même que d'autres membres des FC n'appartenant pas à l'ID SGPM DU CIC qui travaillent avec les Organisations de cadets du Canada (OCC). Outre l'ID SGPM du CIC, le SAIOC comprend deux autres occupations : Officier du service général (OFF-SG SAIOC) et militaire du rang du service général (MR-SG SAIOC). Les OFF-SG SAIOC et les ID SGPM MR-SG SAIOC existent pour permettre aux officiers et MR des F rég et de P rés d'être mutés à un autre sous-élément pour assumer un poste dans le cadre du programme des cadets (PC). Les FC sont ainsi assurées que ces membres formés et initiés peuvent être retenus pour aider à la gestion, à l'administration et à l'enseignement du PC.

NORMES D'ENRÔLEMENT DE BASE

Pour être admissible à un enrôlement au sein de l'ID SGPM du CIC, un individu doit :

- être citoyen canadien;
- avoir une bonne réputation au sein de la collectivité et être recommandé par le commandant d'une organisation de cadets, un comité de parents ou la ligue provinciale correspondante;
- avoir atteint l'âge minimum d'enrôlement de 18 ans et être apte à compléter au moins un an de service avant d'atteindre l'âge de retraite obligatoire (ARO) de 65 ans au CIC;
- répondre aux normes médicales prescrites dans le CANFORGEN 070/07. En règle générale, le candidat doit posséder un certificat médical dont la catégorie ne peut être inférieure à la catégorie V4 CV3 H3 G3 O3 A5. On peut accepter la candidature d'une personne dont la catégorie médicale est inférieure à cette norme sans toutefois être inférieure à la catégorie V4 CV3 H4 G4 O4 A5, pour autant que le médecin-chef du commandement approuve ses limitations médicales et certifie que son état de santé médicale ne sera pas aggravé par le service militaire; et



Le saviez-vous?

Le système du profil médical des FC attribue des valeurs numériques à l'acuité visuelle (V), à la vision des couleurs (CV), à l'acuité auditive (H), au facteur géographique (G), au facteur d'occupation (O) et à l'aptitude au vol (A). Une valeur plus basse indique une aptitude plus élevée dans la catégorie. Le profil médical du CIC est donc moins restrictif que par exemple, un pilote pour lequel V1 CV2 H2 G2 O2 A1 constitue la catégorie la moins acceptable.

- détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Dans des circonstances exceptionnelles et avec l'approbation du Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC), un candidat qui ne détient pas de diplôme d'études secondaires peut être enrôlé. Une dispense d'éducation ne sera accordée que dans les situations qui seront favorables aux OCC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 1 **:**

Les officiers du CIC sont-ils membres des FC?

_____
_____
_____
_____



Se creuser les méninges n° 2 **:**

Quelles sont les exigences de formation scolaire nécessaires à un enrôlement au CIC?

_____
_____
_____
_____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 2

OCCASIONS DE SERVICE AU CORPS DE CADETS OU À L'ESCADRON

CORPS DE CADETS OU ESCADRON

Effectifs des corps de cadets ou des escadrons

La majorité des officiers du CIC servent au sein des corps de cadets et ou escadrons partout au Canada. Chaque corps de cadets ou escadron dispose d'effectifs réglementaires, l'ensemble des postes militaires et civils disponibles dans le cadre d'une structure organisationnelle réglementaire du ministère de la Défense nationale (MDN). Les effectifs des corps de cadets ou des escadrons sont liés aux quotas des corps de cadets ou des escadrons tel que déterminé par l'OAIC 12-21, *Rapport annuel corps/escadrons de cadets*. On peut trouver le nombre des postes alloués à l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron tel que déterminé par les quotas du corps de cadets ou de l'escadron dans l'OAIC 21-03, *Effectif, priorités de dotation et nombre autorisé de jours rémunérés des corps/escadrons de cadets*.

Population officielle corps/ escadron	Nombre de postes du SAIOC autorisés par grade			Nombre total de postes autorisés	Nombre de journée de spécialistes autorisées
A	**B**	**C**	**D**	**E**	**F**
	Maj/capc	Capt / ltv	Capt / ltv / lt / ens 1 / slt / sltv / élof / aspm		
< 30		1	4	5	5 jours
30–59		2	4	6	6 jours
60–89		2	5	7	7 jours
90–119	1	2	5	8	8 jours
120–149	1	3	5	9	9 jours
150–179	1	3	6	10	10 jours
180–209	1	4	6	11	11 jours
210–239	1	4	7	12	12 jours
240–269	1	4	8	13	13 jours
270–299	1	5	8	14	14 jours
> 300	1	6	8	15	15 jours

Remarque. Tiré de Effectif, priorité de dotation et nombre autorisé de jours rémunérés des corps / escadrons de cadets (p. A-1/2), par le Directeur – Cadets 2, 2007, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-2 Échelle des postes du SAIOC autorisés et journées de spécialistes autorisées des corps et des escadrons

Si un poste est vacant dans l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron, un nouvel officier du CIC peut être enrôlé et affecté à ce poste. S'il n'existe pas de poste, le nouvel officier du CIC peut être enrôlé et affecté à un poste qui figure sur la liste d'attente d'une région ou d'un détachement et faire du service volontaire au corps de cadets ou à l'escadron.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, À propos du CIC. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/assets/0/121/401/2421/3811/a75e2dac-7cd5-4914-82b6-553ee43f0c80.jpg

Figure A-3 Officier du CIC de corps de cadets ou d'escadron

Jours rémunérés

Le commandant d'un corps de cadets ou d'un escadron peut être rémunéré pour un maximum de 35 jours par année et tous les autres officiers de l'effectif peuvent être rémunérés pour un maximum de 25 jours par année. Les officiers du CIC sur les listes d'attente ou d'effectifs régionaux qui font du service volontaire à un corps de cadets ou un escadron ne sont rémunérés que lorsqu'ils sont engagés pour assurer un service en dehors du corps de cadets ou de l'escadron . Les officiers du CIC peuvent être mutés aux postes de l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron à mesure que ces derniers deviennent disponibles. Outre le nombre maximum de jours rémunérés pour l'instruction d'un corps de cadets ou d'un escadron, un officier du CIC peut être rémunéré en service de réserve de classe A ou B pour suivre un cours ou remplir d'autres fonctions.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Le saviez-vous?

Il existe trois classes de service de réserve.

- **Service de classe A.** Le service de classe A est utilisé pour les périodes d'emploi de moins de 12 jours. Les officiers du CIC sont fréquemment engagés pour un service de classe A, par exemple, une rémunération mensuelle de corps de cadets ou d'escadron, un travail de deux jours à une compétition de tir de précision, etc.
- **Service de classe B.** Le service de classe B est utilisé pour les périodes d'emploi de plus de 13 jours. Pour tout service de classe B de plus de 90 jours, un message d'avis d'emploi doit être annoncé pour permettre aux individus qualifiés d'indiquer que le poste les intéresse. Les officiers du CIC sont souvent employés pour un service de classe B, par exemple, pour suivre un cours de formation au CIC (de 15 jours), travailler à un CIEC (plus de 12 jours), assumer un poste temporaire de 4 mois à un quartier général régional, assumer un poste d'officier des cadets de secteur (OCS) à temps plein dans un détachement ou une région, etc.
- **Service de classe C.** Le service de classe C est utilisé lorsque des membres de la P rés servent à temps plein sur le plan opérationnel. Il sert également dans des circonstances exceptionnelles lorsqu'un réserviste sert à un poste de F rég non opérationnel. Les officiers du CIC ne sont jamais employés pour un service de classe C et l'approbation du Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) est exigée pour les membres de la P rés.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION TECHNIQUE

Les établissements d'instruction technique sont des centres d'instruction qui permettent de compléter le programme du corps de cadets ou d'escadron en offrant une instruction spécialisée qui n'est pas disponible à chaque corps de cadets ou à chaque escadron. Sans les établissements d'instruction technique, les cadets ne seraient pas en mesure de satisfaire aux exigences d'instruction obligatoire. Chaque établissement d'instruction technique est dirigé par un coordinateur sélectionné par la région pour planifier et assurer l'instruction sur les lieux. La plupart de ces coordinateurs sont aussi des officiers du CIC d'un corps de cadets ou d'un escadron. Ils sélectionnent et engagent d'autres officiers du CIC en service de classe A comme personnel.

Écoles régionales de voile des cadets (Centres de voile)

Les centres de voile complètent l'instruction des phases du programme des cadets de la Marine en offrant une instruction de voile et des occasions d'instruction sur l'eau qui ne sont pas disponibles à un corps. Les centres de voile offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre de voile ou membre du personnel d'instruction de centre de voile. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre de voile utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de Regional Cadet Support Unit (Eastern), 2010, Eastern Region Nautical Training. Extrait le 19 février 2010 du site http://cms.cadets.gc.ca/assets/0/121/423/427/443/3403/3421/3423/3439/a409501d-5351-4a6c-be4a-952fcfdb5e8f.jpg

Figure A-4 Instruction au centre de voile

Centres d'expédition régionaux des cadets de l'Armée (Centres d'expédition)

Les centres d'expédition complètent le programme d'étoile des cadets de l'Armée en offrant une instruction de navigation et des occasions d'expédition qui ne sont pas disponibles à un corps. Les centres d'expédition offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre d'expédition ou membre du personnel d'instruction d'expédition. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre d'expédition utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de Regional Cadet Support Unit (Prairie), 2010, Program Description. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/assets/0/121/379/3617/9166/e1eb1423-e31f-4f23-a707-e0fc93ef52ec.jpg

Figure A-5 Instruction au centre d'expédition

Opérations aériennes régionales des cadets (Centres de vol à voile)

Les centres de vol à voile sont ouverts toute l'année pour soutenir le programme et l'instruction d'été de l'escadron. Ils complètent le programme de niveau de qualification des cadets de l'Air en offrant une instruction aéronautique et des occasions de vol à voile qui ne sont pas disponibles à un escadron. Les centres de vol à voile offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre de vol à voile, pilotes, personnel de piste ou membre du personnel d'instruction de vol à voile. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre de vol à voile utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier. Au cours des mois d'été, les 5 centres régionaux sont exploités en tant que CIEC et sont chargés d'offrir des programmes qui peuvent inclure le cours d'aviation élémentaire, le cours d'aviation avancée, le programme de bourse de pilote de planeur et le programme de bourse de pilote d'avion.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, Air Cadet 2009 CSTC Course Listings. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/assets/0/121/401/2421/3811/79dc086b-d5f2-4ee6-9526-81c7492440c1.jpg

Figure A-6 Instruction au centre de vol à voile

Avez-vous des amis qui ont travaillé dans un établissement d'instruction technique?

Se creuser les méninges n° 3 **:**

Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte moins de 30 cadets?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Se creuser les méninges n° 4 **:**

Qu’est-ce qu'un service de classe A?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 3

OCCASIONS DE SERVICE RÉGIONALES

ACTIVITÉS DIRIGÉES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE (ADER)

Les ADER sont des activités que les commandants des unités régionales de soutien aux cadets (URSC) dirigent tous les ans dans leurs régions respectives. Les ADER complètent le programme du corps de cadets ou d'un escadron en soutenant l'intérêt des cadets dans des domaines spécifiques à l'instruction des cadets, et permettent aux commandants des URSC d'adapter le PC complet pour qu'il réponde aux intérêts de leurs régions et de capitaliser sur les occasions et les ressources offertes dans leurs régions. Les ADER appartiennent à deux catégories : les activités non discrétionnaires et les activités discrétionnaires. Un grand nombre d'ADER nécessitent le soutien des officiers du corps de cadets ou de l'escadron pour leur planification et leur mise en application et exigent l'engagement d'un service de classe A.



Remarque. Tiré de Trek Earth, 2010, Photos. Extrait le 19 février 1010 du site http://www.trekearth.com/gallery/photo320887

Figure A-7 Championnats de biathlon provinciaux

Activités non discrétionnaires

Les ADER non discrétionnaires comprennent les activités régionales qui permettent la sélection des cadets pour les compétitions nationales et qui comme telles doivent être financées et dirigées. Les ADER non discrétionnaires incluent:

- les championnats de tir de précision de zone, provinciaux ou régionaux,
- les championnats de biathlon de zone, provinciaux ou régionaux,
- les échanges interprovinciaux,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- les régates de zone, provinciales ou régionales du programme des cadets de la Marine, et
- les expéditions régionales du programme des cadets de l'Armée.

Des officiers du CIC sont engagés en service de classe A pour permettre aux régions d'animer ces événements. Dans de nombreux cas, il est demandé aux individus sélectionnés pour le service de revenir les années suivantes en fonction de leur rendement, de même que pour former une base de personnel expérimenté.

Activités discrétionnaires

Outre les activités programmées dans le cadre du programme du corps de cadets ou de l'escadron, des activités supplémentaires peuvent être organisées, financées et dirigées sous la supervision de l'URSC, tel que déterminé par le commandant de l'URSC. Les activités sélectionnées doivent viser à atteindre l'objectif du PC. Activités possibles :

- les activités d'exercice militaire et de cérémonial telles que les cérémonies militaires ou les compétitions d'exercice militaire;
- les activités d'instruction de leadership telles que les stages d'instruction des cadets séniors ou des concours d'art oratoire;
- les activités sportives récréatives telles que les compétitions inter-corps ou inter-escadrons, les rencontres omnisportives, etc.;
- les activités de tir de précision à la carabine à air comprimé telles que les séances d'instruction, les compétitions ou les événements civils;
- les activités supplémentaires de biathlon d'été et d'hiver telles que les séances d'instruction, les compétitions ou les événements civils;
- les activités d'instruction de musique telles que les séances d'instruction, les musiques d'honneur ou les concours de musiques militaires et de corps de cornemuses;
- les activités de premiers soins telles que les cours de formation ou les compétitions;
- les activités de familiarisation des FC telles que les visites d'installations des FC, le tir avec un fusil C7, la participation à des présentations ou à des démonstrations des FC, les échanges avec des membres et des unités des FC, etc.;
- les activités du programme du Prix du Duc d'Édimbourg telles que les séances d'information ou les présentations du personnel du corps de cadets ou d'escadron.



Maintenant que vous savez ce que sont les ADER, inscrivez la liste de celles auxquelles vous avez participé au cours de votre programme d'instruction de cadets.

Comme dans le cas des ADER non discrétionnaires, des officiers du CIC sont engagés en service de classe A pour permettre aux régions d'animer ces événements. Dans de nombreux cas, il est demandé aux individus sélectionnés pour le service de revenir les années suivantes en fonction de leur rendement, de même que pour former le personnel.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



***Se creuser les méninges n° 5* :**

Quelle est la différence entre les ADER non discrétionnaires et discrétionnaires?

DÉTACHEMENT DE CADETS / UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)

Les officiers du CIC qui effectuent un service de classe B à temps plein occupent de nombreux postes au sein des détachements de cadets ou des URSC. Ils sont choisis en fonction de leurs qualifications et de leur expérience avec le PC. Ils aident à la gestion du PC au nom du commandant de l'URSC et travaillent aux côtés des autres membres de la F rég et de la P rés.

Détachement de cadets

Les détachements de cadets se trouvent dans certaines régions et servent à améliorer l'administration des corps de cadets ou des escadrons. Ils sont dirigés par un commandant de détachement qui gère un personnel d'officiers et de MR qui sont responsables de tous les corps de cadets ou escadrons de la région concernée. Les détachements de cadets se livrent essentiellement à la mise en œuvre du PC de la région et leurs personnels exécutent des fonctions telles que les demandes de remboursement de voyage, les préparatifs de voyage et l'approbation des activités d'instruction proposées par les commandants des corps de cadets ou des escadrons.

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes aux détachements de cadets tels que le poste d'OCS, d'officier des mouvements ou de commandant du détachement. Les postes varient en fonction de la région et du détachement.

Unité régionale de soutien aux cadets (URSC)

Le PC au Canada est conduit par six URSC disséminés dans tout le pays.

- URSC (Atlantique)–L'URSC (A) comprend toutes les unités de cadets des provinces de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador;
- URSC (Est)–L'URSC (E) comprend toutes les unités de cadets de la province de Québec et des escadrons de cadets de l'Air de la région de la Vallée de l'Outaouais;
- URSC (Centre)–L'URSC (C) comprend toutes les unités de cadets de la province de l'Ontario, sauf les escadrons de cadets de l'Air de la Vallée de l'Outaouais et tous les corps de cadets et escadrons du nord-ouest de l'Ontario;
- URSC (Prairies)–L'URSC (Pra) comprend toutes les unités de cadets des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta et tous les corps de cadets et escadrons du nord-ouest de l'Ontario;
- URSC (Pacifique)–L'URSC (P) comprend toutes les unités de cadets de la province de Colombie-Britannique;
- URSC (Nord)–L'URSC (N) comprend toutes les unités de cadets du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Les régions sont dirigées par un commandant qui gère un personnel d'officiers et de MR qui sont responsables de tous les corps de cadets et escadrons de la région. Les URSC se livrent essentiellement à l'administration et à la budgétisation financière du PC de la région et leurs personnels exécutent des fonctions telles que la rémunération, la gestion des ressources humaines, les budgets, la sélection des effectifs et la direction des activités d'instruction pour le programme du corps et de l'escadron, de même que pour le programme du CIEC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes d'officiers d'instruction régionaux, officier régional d'instruction commune, officier régional des mouvements ou officier régional d'administration ou des ressources humaines. Les postes varient en fonction de la région, étant donné que chaque URSC est organisée de façon différente.

***Se creuser les méninges n° 6* :**

Quels types de postes un officier du CIC peut-il occuper au sein d'une URSC?

École régionale d'instructeurs de cadets (ERIC)

Chaque région, à l'exception du Nord, dispose d'une école qui assure la formation des officiers du CIC. ERIC (A) pour la région de l'Atlantique, ERIC (E) pour la région de l'Est, etc. Bien que chacune d'elles soit organisée de façon différente, elles ont toutefois des postes semblables pour les officiers du CIC. Un commandant supervise tous les aspects de l'école et assume un service à temps plein de classe B. Dans la plupart des ERIC, un officier des normes et un officier d'administration assument également un service à temps plein de classe B. Des officiers du CIC sont engagés pour un service à temps partiel ou à temps plein de classe A ou B en vue d'augmenter ce personnel essentiel et de jouer le rôle de personnel instructeur (PI) pour diriger les cours.



Remarque. Tiré de Regional Cadet Support Unit (Pacific), 2010, LTQ Course Info. Extrait le 19 février 2010 du site http://cms.cadets.gc.ca/assets/0/121/381/1607/5120/6830/2bfaa598-e73e-4a55-9ea3-678859fa4159.jpg

Figure A-8 Instruction à l'ERIC

La sélection des officiers du CIC qui doivent servir de PI dans une ERIC s'effectue en fonction de leurs connaissances et habiletés à présenter des leçons originales et efficaces aux officiers du CIC qui prennent le cours. Selon le cours présenté, les PI sont sélectionnés en fonction de leurs connaissances particulières dans un domaine du PC (comme l'orientation, le canôt, la descente en rappel, le vol, la voile, etc.). Servir de PI dans

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

une ERIC peut être une occasion de service à long terme ou à court terme et constitue un outil excellent pour le perfectionnement d’un officier du CIC.



Le saviez-vous?

Le premier cours que vous complétez en tant qu'officier du CIC est le cours élémentaire d’officier (CEO). Le CEO offre aux nouveaux officiers l’instruction nécessaire pour exercer des fonctions de membre du CIC au sein des FC et couvre les politiques, les règlements, l’exercice militaire, etc. Les ERIC offrent le CEO plusieurs fois au cours de l’année.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 4

OCCASIONS DE SERVICE À UN CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DE CADETS (CIEC)

Occasions de service à un CIEC

Le programme des CIEC est une partie intégrale du programme des cadets, et vise à offrir à une partie de la population des cadets une instruction et des occasions de développer des connaissances et des habiletés avancées dans des activités spécialisées. Il permet aussi de former des instructeurs ou des chefs pour ces activités spécialisées pour tous les éléments du PC. Les CIEC sont dotés d'officiers du CIC de service de classe B qui gèrent et supervisent tous les aspects du centre d'instruction. Certains CIEC disposent d'un petit nombre d'officiers à temps plein qui travaillent au cours de l'année d'instruction pour permettre au CIEC de se préparer à former des cadets au cours de l'été.

Chaque région choisit des officiers du CIC pour les CIEC. La liste des postes disponibles est publiée à l'automne et les demandes d'emploi sont attendues des officiers du CIC intéressés. Au cours de l'hiver, des comités de sélection se réunissent pour trier les demandes d'emploi et décider quels candidats conviennent le mieux aux postes divers. Au printemps, on publie la liste des officiers du CIC sélectionnés pour les emplois.



Remarque. Tiré de HMCS ACADIA, 2010, Photo Gallery. Extrait le 19 février 2010 du site http:// www.cadets.ca/cstc/acadia/photogallery.aspx#ctl00_ContentPlaceHolder1_ImageGallery1_ImageDirectory

Figure A-9 Instruction à un CIEC

Les postes disponibles seront différents, puisque les exigences de chaque CIEC seront différentes. Les catégories générales des emplois sont toutefois universelles et peuvent comprendre :

- Les officiers divisionnaires, les commandants de peloton et les commandants de section sont responsables de la supervision et de l'instruction quotidiennes des cadets qui participent à un cours à un CIEC. Ils se chargent de questions en tous genres et sont la première personne auxquels les cadets font état de leurs problèmes. La majorité des officiers du CIC de première année sont employés comme officiers divisionnaires, commandants de peloton ou commandants de section.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- Les officiers de service, les officiers d'hébergement et le superviseur des baraques sont responsables de la supervision des cadets au cours des heures de non-instruction. Ils sont généralement organisés en périodes de travail et peuvent travailler de jour ou de nuit. Les officiers du CIC de première année sont souvent engagés comme officiers de service, officiers d'hébergement ou superviseurs de baraques puisque l'expérience de supervision acquise améliore leurs aptitudes et les prépare à d'autres postes à responsabilités plus importantes.
- Les postes de soutien de l'instruction ne sont pas souvent inclus dans les divers départements d'instruction, de compagnies et d'escadrons et servent à augmenter le personnel de la division, du peloton ou de la section lors du déroulement d'une instruction spécialisée. Certains CIEC disposent de postes de soutien d'instruction dans les domaines de conditionnement physique et des sports, champ de tir, exercice militaire et cérémonial, formation par l'aventure, canotage, opérations de vol, opérations en mer, etc.
- Les postes de soutien et service comprennent tous les autres emplois logistiques et administratifs nécessaires à l'exploitation du CIEC. Quelques-uns des postes de soutien et service sont des postes d'approvisionnement, d'administration, de banque ou de rémunération, de services d'alimentation, de transport, etc.

Les officiers du CIC optent souvent d'améliorer leur service à un corps de cadets ou à un escadron en servant à un CIEC. Bien que cela ne soit pas nécessaire, c'est une façon efficace de perfectionner ses propres connaissances du PC.



***Se creuser les méninges n° 7* :**

Citez quelques exemples de postes de soutien de l'instruction à un CIEC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SECTION 5

OCCASIONS DE SERVICE À L'ÉCHELLE NATIONALE

ACTIVITÉS DIRIGÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE (ADEN)

Les ADEN sont des activités que la D Cad et RJC et les officiers supérieurs d'état-major (OSEM) des programmes des éléments ont choisi d'instituer à l'échelle nationale. Les ADEN complètent le programme du corps de cadets ou de l'escadron en soutenant l'intérêt des cadets dans des domaines spécifiques à l'instruction des cadets et permettent OSEM des éléments d'adapter le PC complet pour qu'il réponde aux intérêts de leurs éléments et de capitaliser sur les occasions et les ressources nationales et internationales. Un grand nombre d'ADEN nécessitent le soutien des officiers des corps de cadets ou escadrons pour leur planification et leur mise en application et exigent l'engagement d'un service de classe A.

Les activités dirigées à l'échelle nationale établies comprennent, mais sans s'y limiter :

- le championnat national de carabine à air comprimé;
- le championnat national de biathlon d'hiver des cadets;
- les programmes d'échanges internationaux des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air;
- les déploiements des cadets de la Marine à bord de Navires canadiens de Sa Majesté (NCSM), de navires de la Garde côtière, etc.;
- les régates nationales des cadets de la Marine;
- la croisière nationale sur grand voilier des cadets de la Marine;
- le stage de matelotage des cadets de la Marine;
- l'expédition nationale du programme des cadets de l'Armée;
- l'expédition internationale du programme des cadets de l'Armée; et
- le voyage à Oshkosh du programme des cadets de l'Air.

Tous les officiers du CIC sont admissibles à un emploi pour les ADEN et leur sélection est fondée sur leurs connaissances et leur expérience du sujet des ADEN.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Tiré de Cadets Canada, 2010, National Cadet Marksmanship Championship 2009. Extrait le 19 février 2010 du site http://www.cadets.ca/uploadedImages/Cadet_Websites/National/Competitions/Marksmanship/Daily_Updates/15%20may%20daily%20update(1).JPG?n=4681

Figure A-10 Championnats nationaux de tir de précision



Maintenant que vous savez ce que sont les activités dirigées à l'échelle nationale, avez-vous participé à l'une d'elles au cours de votre instruction de cadet? Si oui, inscrivez-les.

DIRECTEUR - CADETS ET RANGERS JUNIORS CANADIENS (D CAD ET RJC)

Le D Cad et RJC est l'organisation nationale qui administre, élabore, coordonne et offre un soutien national à tous les aspects du PC du Canada. Elle décide aussi des politiques et élabore et coordonne l'instruction des officiers du CIC. Son personnel comprend la F rég, des officiers de la P rés et des MR, de même que des officiers du CIC. Les officiers du CIC au sein de le D Cad et RJC travaillent en service de classe B et exécutent des fonctions qui vont du développement à la gestion de l'infrastructure. Le personnel permanent de le D Cad et RJC est parfois augmenté avec des officiers du CIC provenant d'un bout à l'autre du pays, qui travaillent sur des groupes cibles, des projets d'élaboration et des comités de rédaction divers. Ces occasions supplémentaires varient de quelques semaines à plusieurs mois.



***Se creuser les méninges n° 8* :**

De quoi la D Cad et RJC est-elle responsable?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Félicitations, vous venez de compléter votre trousse d’autoformation de l’OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets (CIC)). Complétez l’exercice suivant et remettez la trousse complétée à l’Officier d’instruction ou à l’Officier de niveau, qui inscrira la réalisation de votre compétence dans votre journal de bord de niveau cinq.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXERCICE FINAL

Nom du cadet : _____ Date : _____

1. Quelles sont les normes d'enrôlement élémentaires des membres du CIC?

2. Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron q compte 100 cadets?

3. Définir le service de classe B.

4. Quel est le but d'un centre de vol à voile?

5. Quels postes sont disponibles au sein d'un détachement de cadets pour un officier du CIC?

6. Inscrire six ADEN.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CORRIGÉ « *SE CREUSER LES MÉNINGES* »



Se creuser les méninges n° 1 **:**

Les officiers du CIC sont-ils membres des FC?

Le CIC est la branche du personnel des FC la plus importante dont le nombre atteint plus de 6 000 membres. Les officiers du CIC, à titre de membres des FC, relèvent de l'autorité de la *Loi sur la Défense nationale*, la loi qui régit les forces militaires du Canada, et sont assujettis aux mêmes règles et règlements que tout autre membre de la force de réserve ou de la force régulière.



Se creuser les méninges n° 2 **:**

Quelles sont les exigences de formation scolaire nécessaires à un enrôlement au CIC?

Pour être admissible à un enrôlement au CIC, il faut détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Dans des circonstances exceptionnelles et avec l'approbation du directeur des cadets et des Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC), un candidat qui ne détient pas de diplôme d'études secondaires peut être enrôlé. Une dispense d'éducation ne sera accordée que dans les situations qui seront favorables aux OCC.



Se creuser les méninges n° 3 **:**

Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte moins de 30 cadets?

Il existe cinq postes rémunérés pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte moins de 30 cadets.



Se creuser les méninges n° 4 **:**

Qu'est-ce qu'un service de classe A?

Le service de classe A est utilisé pour les périodes d'emploi de moins de 12 jours. Les officiers du CIC sont fréquemment engagés pour un service de classe A, par exemple, une rémunération mensuelle de corps de cadets ou d'escadron, un travail de deux jours à une compétition de tir de précision, etc.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



***Se creuser les méninges n° 5* :**

Quelle est la différence entre les ADER non discrétionnaires et discrétionnaires?

Les ADER non discrétionnaires comprennent les activités régionales qui permettent la sélection des cadets pour les compétitions nationales et qui comme telles doivent être financées et dirigées. Outre les activités programmées dans le cadre du programme du corps de cadets ou de l'escadron, des activités supplémentaires peuvent être organisées, financées et dirigées sous la supervision de l'URSC, tel que déterminé par le commandant de l'URSC. Ces activités sont considérées comme discrétionnaires.



***Se creuser les méninges n° 6* :**

Quels types de postes un officier du CIC peut-il occuper au sein d'une URSC?

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes d'officiers d'instruction régionaux, d'officier régional d'instruction commune, d'officier régional des mouvements ou d'officier régional d'administration ou des ressources humaines. Les postes varient en fonction de la région, étant donné que chaque URSC est organisée de façon différente.



***Se creuser les méninges n° 7* :**

Citez quelques exemples de postes de soutien de l'instruction à un CIEC.

Les postes de soutien de l'instruction ne sont pas souvent inclus dans les divers départements d'instruction, de compagnies, d'escadrons et servent à augmenter le personnel de la division, du peloton et de la section lors du déroulement d'une instruction spécialisée. Certains CIEC disposent de postes de soutien d'instruction dans les domaines du conditionnement physique et des sports, champ de tir, exercice militaire et cérémonial, formation par l'aventure, canotage, opérations de vol, opérations en mer, etc.

CORRIGÉ DE L'EXERCICE FINAL

1. Quelles sont les normes d'enrôlement élémentaires du CIC?

Pour être admissible à un enrôlement au sein de l'ID SGPM, un individu doit être citoyen canadien, avoir une bonne réputation au sein de la collectivité et être recommandé par le commandant d'une organisation de cadets, un comité de parents ou la ligne provinciale correspondante, avoir atteint l'âge minimum d'enrôlement de 18 ans et être apte à compléter au moins un an de service avant d'atteindre l'âge de retraite obligatoire (ARO) de 65 ans du CIC, répondre aux normes médicales prescrites dans le CANFORGEN 070/07 et détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

2. Combien de postes rémunérés existe-il pour l'effectif d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte 100 cadets?

Il existe huit postes rémunérés pour les effectifs d'un corps de cadets ou d'un escadron qui compte 100 cadets.

3. Définir le service de classe B.

Le service de classe B est utilisé pour les périodes d'emploi de plus de 13 jours. Pour tout service de classe B de plus de 90 jours, un message d'avis d'emploi doit être annoncé pour permettre aux individus qualifiés d'indiquer que le poste les intéresse. Les officiers du CIC sont souvent employés pour un service de classe

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

B, par exemple, pour suivre un cours de formation au CIC (de 15 jours), travailler à un CIEC (de plus de 12 jours), assumer un poste temporaire de 4 mois à un quartier général régional, assumer un poste à temps plein d'officier des cadets de secteur (OCS) dans un détachement ou une région, etc.

4. Quel est le but d'un centre de vol à voile?

Les centres de vol à voile sont ouverts toute l'année pour soutenir le programme et l'instruction d'été de l'escadron. Ils complètent le programme de niveau de qualification des cadets de l'Air en offrant une instruction aéronautique et des occasions de vol à voile qui ne sont pas disponibles à un escadron. Les centres de vol à voile offrent des occasions aux officiers du CIC d'être employés comme coordinateurs de centre de vol à voile, pilotes, personnel de piste ou membre du personnel d'instruction de vol à voile. Le nombre maximum de jours rémunérés varie en fonction de la région et du poste. Chaque centre de vol à voile utilise le même personnel d'instruction pour assurer la continuité et pour former un groupe d'instructeurs expérimentés familiarisés avec le centre particulier. Au cours des mois d'été, les 5 centres régionaux sont exploités en tant que CIEC et sont chargés d'offrir des programmes qui peuvent inclure le cours d'aviation élémentaire, le cours d'aviation avancée, le programme de bourse de pilote de planeur et le programme de bourse de pilote d'avion.

5. Quels postes sont disponibles au sein d'un détachement de cadets pour un officier du CIC?

Les officiers du CIC peuvent occuper des postes aux détachements de cadets tels que le poste d'OCS, d'officier des mouvements ou de commandant du détachement. Les postes varient en fonction de la région et du détachement.

6. Inscrire six ADEN.

Les ADEN établies comprennent, mais sans s'y limiter :

- le championnat national de carabine à air comprimé;
- le championnat national de biathlon d'hiver des cadets;
- les programmes d'échanges internationaux des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air;
- les déploiements des cadets de la Marine à bord de Navires canadiens de Sa Majesté (NCSM), de navires de la Garde côtière, etc.;
- les régates nationales des cadets de la Marine;
- la croisière nationale sur grand voilier des cadets de la Marine;
- le stage de matelotage des cadets de la Marine;
- l'expédition nationale du programme des cadets de l'Armée;
- l'expédition internationale du programme des cadets de l'Armée; et
- le voyage à Oshkosh du programme des cadets de l'Air.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.